

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 14 mars 2024

Empire présente ses résultats pour le troisième trimestre de l'exercice 2024

- Le résultat par action (le « RPA ») et le RPA ajusté¹⁾ se sont établis à 0,54 \$ et à 0,62 \$, respectivement
- Le RPA et le RPA ajusté s'étaient établis à 0,49 \$ et à 0,64 \$, respectivement, à l'exercice précédent
- Les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, ont augmenté de 1,9 %
- La marge brute, compte non tenu des ventes de carburant, a augmenté de 87 points de base, en partie en raison des répercussions de l'incident lié à la cybersécurité²⁾ à la période correspondante de l'exercice précédent
- Les flux de trésorerie, qui ont été solides, se sont établis à 349 M\$
- Le programme de rachat d'actions est sur la bonne voie; des actions d'un montant de 340 M\$ ont été rachetées à ce jour pour l'exercice 2024

Stellarton (N.-É.) – Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du trimestre clos le 3 février 2024. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net de 134,2 M\$ (0,54 \$ par action), comparativement à 125,7 M\$ (0,49 \$ par action) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net ajusté de 153,1 M\$ (0,62 \$ par action), comparativement à 164,8 M\$ (0,64 \$ par action) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

« Notre équipe a obtenu de solides résultats, conformes à nos attentes, compte tenu de la prudence des consommateurs face à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt, a déclaré Michael Medline, président et chef de la direction d'Empire. Empire Company a su se redéfinir. Nous disposons désormais des capacités, des processus et de la rigueur nécessaires pour rester forts pendant les périodes plus difficiles, comme le démontrent nos résultats trimestriels. Nous concentrons plus que jamais nos efforts afin de trouver de nouvelles façons d'offrir de la valeur continue à notre clientèle, notamment par le lancement récent d'un nouveau programme de 11 semaines visant à réduire ou à plafonner les prix d'environ 1 000 articles dans plusieurs de nos bannières. »

- 1) Les données ajustées s'entendent du bénéfice d'exploitation ajusté, du bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA »), du bénéfice net ajusté et du résultat par action (« RPA ») ajusté. La Société exclut, de ses données ajustées, les coûts engagés pour planifier et mettre en place les stratégies visant à optimiser l'entreprise et à améliorer son efficacité et les charges relatives à l'incident lié à la cybersécurité. Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.
- 2) Le 4 novembre 2022, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite d'un incident lié à la cybersécurité (l'« incident lié à la cybersécurité »).

PRIORITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Au cours des six derniers exercices, la Société a mené à bien deux stratégies de transformation : le projet Sunrise et le projet Horizon. Ces stratégies ont permis de redéfinir en profondeur les fondements d'Empire, d'améliorer les capacités de la Société en matière de données, d'approfondir la compréhension des clients et de préparer la Société à s'adapter rapidement aux tendances émergentes. Maintenant que ces stratégies de transformation ont été mises en œuvre et que leur déploiement est achevé, l'objectif de la Société est d'accroître le RPA ajusté total à long terme au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions. Elle a l'intention de continuer d'augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes :

Accent soutenu mis sur les magasins

Au cours des derniers exercices, la Société a accéléré les investissements dans les rénovations, les conversions et les ouvertures de magasins, ainsi que dans les processus, les communications, la formation, la technologie et les outils mis à la disposition des magasins. La Société continuera à faire de ces investissements une priorité en maintenant l'accent sur les rénovations et en poursuivant l'expansion de son réseau de magasins à bas prix. La bonification du programme Nos marques demeurera également une priorité, qui se traduira par un accroissement de la distribution, du placement de produits sur les tablettes et des nouveaux produits en magasin.

La Société compte investir des capitaux dans son réseau de magasins et prévoit rénover environ 20 % à 25 % d'entre eux au cours des trois prochains exercices. Ces investissements comprennent d'importantes initiatives en matière de développement durable, telles que la modernisation des systèmes de réfrigération, la modernisation des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (« CVC ») et d'autres initiatives axées sur l'efficacité énergétique.

Attention accrue portée au numérique et aux données

L'accent mis sur le numérique et les données se traduira par le développement soutenu des activités de commerce électronique avec Voilà et par la stratégie de fidélisation au moyen de *Scène+* (voir les rubriques « Mises à jour sur les activités – Voilà » et « Mises à jour sur les activités – *Scène+* » pour plus de précisions). Cette attention se traduira également par la personnalisation de l'expérience client, l'optimisation de la productivité de la superficie des magasins et des améliorations continues au chapitre de la maximisation promotionnelle. Le rendement accru de la superficie des magasins contribuera à rehausser l'expérience d'achat en améliorant l'aménagement des magasins, en optimisant la proximité des catégories et des produits, et en adaptant l'assortiment de produits en fonction de chaque magasin. Les outils d'analytique avancée conçus à des fins de maximisation promotionnelle continueront à être perfectionnés dans le cadre du partenariat entre l'équipe d'analytique avancée et les gestionnaires de catégories.

Efficacité et contrôle des coûts

La Société a considérablement amélioré son efficacité et sa rentabilité grâce à l'efficience de l'approvisionnement, à l'optimisation de la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à l'amélioration des systèmes et des processus. La Société continuera de déployer des efforts pour favoriser l'efficacité et la rentabilité par l'intermédiaire d'initiatives liées à l'approvisionnement en biens non destinés à la revente, à la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à la structure organisationnelle.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	3 fév. 2024	4 fév. 2023	Variation en \$	3 fév. 2024	4 fév. 2023	Variation en \$
Ventes	7 494,4 \$	7 489,3 \$	5,1 \$	23 321,1 \$	23 069,7 \$	251,4 \$
Profit brut ⁽¹⁾	1 987,3	1 900,6	86,7	6 065,3	5 833,7	231,6
Bénéfice d'exploitation	250,6	232,8	17,8	1 019,5	910,8	108,7
Bénéfice d'exploitation ajusté ⁽¹⁾	275,9	285,4	(9,5)	959,4	963,4	(4,0)
BAIIA ⁽¹⁾	521,5	492,5	29,0	1 824,9	1 670,7	154,2
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	546,8	545,1	1,7	1 764,8	1 723,3	41,5
Bénéfice net ⁽²⁾	134,2	125,7	8,5	576,3	503,1	73,2
Bénéfice net ajusté ^(1), 2), 3)	153,1	164,8	(11,7)	527,6	542,2	(14,6)

Résultat par action, après dilution

RPA ⁽²⁾	0,54 \$	0,49 \$	0,05 \$	2,31 \$	1,93 \$	0,38 \$
RPA ajusté ^(1), 2), 3)	0,62 \$	0,64 \$	(0,02) \$	2,11 \$	2,08 \$	0,03 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	246,8	258,4		249,7	260,7	
Dividende par action	0,1825 \$	0,1650 \$		0,5475 \$	0,4950 \$	

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	3 fév. 2024	4 fév. 2023	3 fév. 2024	4 fév. 2023
Marge brute ⁽¹⁾	26,5 %	25,4 %	26,0 %	25,3 %
Marge du BAIIA ⁽¹⁾	7,0 %	6,6 %	7,8 %	7,2 %
Marge du BAIIA ajusté ⁽¹⁾	7,3 %	7,3 %	7,6 %	7,5 %
Croissance des ventes des magasins comparables ⁽¹⁾	1,3 %	0,6 %	1,9 %	2,5 %
Croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant	1,9 %	0,1 %	2,6 %	1,1 %
Taux d'impôt effectif	24,0 %	20,7 %	25,2 %	24,4 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

3) Voir la rubrique « Incidence ajustée sur le bénéfice net » du présent communiqué de presse.

Ventes

Les ventes du trimestre clos le 3 février 2024 ont augmenté de 0,1 % en raison principalement de la croissance positive de l'ensemble des activités, particulièrement dans le réseau de magasins à bas prix et des épicerie à gamme complète de services. Cette augmentation a été contrebalancée par la baisse des ventes de carburant attribuable essentiellement à la vente de la totalité des postes d'essence situés dans l'Ouest canadien (la « vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ») au premier trimestre de l'exercice 2024.

Profit brut

Le profit brut a augmenté de 4,6 % pour le trimestre clos le 3 février 2024, en raison principalement des répercussions de l'incident lié à la cybersécurité au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de l'expansion des activités (Farm Boy, FreshCo et Voilà).

La marge brute du trimestre clos le 3 février 2024 a augmenté pour s'établir à 26,5 %, alors qu'elle était de 25,4 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La marge brute a augmenté en raison principalement des répercussions de l'incident lié à la cybersécurité au trimestre correspondant de l'exercice précédent, de l'incidence de la baisse des ventes de carburant, attribuable essentiellement à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien au premier trimestre de l'exercice 2024 et de la diminution des coûts de distribution du fait surtout des initiatives en matière d'efficacité de la chaîne d'approvisionnement.

La marge brute, compte non tenu de l'incidence des ventes de carburant, pour le trimestre clos le 3 février 2024 a augmenté de 87 points de base par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	3 fév. 2024	4 fév. 2023	Variation en \$	3 fév. 2024	4 fév. 2023	Variation en \$
Vente au détail de produits alimentaires	233,7 \$	212,3 \$	21,4 \$	984,4 \$	835,6 \$	148,8 \$
Placements et autres activités						
FPI Crombie ¹⁾	10,5	18,5	(8,0)	31,6	66,4	(34,8)
Partenariats immobiliers	5,3	5,4	(0,1)	9,2	10,0	(0,8)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	1,1	(3,4)	4,5	(5,7)	(1,2)	(4,5)
	16,9	20,5	(3,6)	35,1	75,2	(40,1)
Bénéfice d'exploitation	250,6 \$	232,8 \$	17,8 \$	1 019,5 \$	910,8 \$	108,7 \$
Ajustements						
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ²⁾	-	-	-	(90,8)	-	(90,8)
Incident lié à la cybersécurité ²⁾	0,1	52,6	(52,5)	(21,0)	52,6	(73,6)
Restructuration ²⁾	25,2	-	25,2	51,7	-	51,7
	25,3	52,6	(27,3)	(60,1)	52,6	(112,7)
Bénéfice d'exploitation ajusté³⁾	275,9 \$	285,4 \$	(9,5) \$	959,4 \$	963,4 \$	(4,0) \$

1) Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »).

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts inclus.

3) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Pour le trimestre clos le 3 février 2024, le bénéfice d'exploitation du secteur de la vente au détail de produits alimentaires a augmenté en raison principalement de la hausse des ventes et du profit brut, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des frais de vente et charges administratives au cours de l'exercice considéré. Les frais de vente et charges administratives ont augmenté en raison surtout de la hausse des coûts de main-d'œuvre des magasins de détail attribuable à la hausse des salaires, de l'investissement continu dans l'expansion des activités (Voilà, Farm Boy et FreshCo), des coûts liés à la restructuration et de l'augmentation des investissements ciblés dans le réseau de magasins, dans les outils, dans la technologie et dans les projets visant à soutenir nos initiatives stratégiques, y compris l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, facteurs en partie contrebalancés par les coûts au titre de l'incident lié à la cybersécurité au trimestre correspondant de l'exercice précédent et la baisse des charges de rémunération au cours de l'exercice considéré.

Pour le trimestre clos le 3 février 2024, le bénéfice d'exploitation du secteur des placements et autres activités a diminué en raison principalement de la baisse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie, qui a découlé principalement de la diminution des ventes d'immeubles à l'exercice considéré.

BAIIA

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	3 fév. 2024	4 fév. 2023	Variation en \$	3 fév. 2024	4 fév. 2023	Variation en \$
BAIIA¹⁾	521,5 \$	492,5 \$	29,0 \$	1 824,9 \$	1 670,7 \$	154,2 \$
Ajustements						
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ²⁾	-	-	-	(90,8)	-	(90,8)
Incident lié à la cybersécurité ²⁾	0,1	52,6	(52,5)	(21,0)	52,6	(73,6)
Restructuration ²⁾	25,2	-	25,2	51,7	-	51,7
	25,3	52,6	(27,3)	(60,1)	52,6	(112,7)
BAIIA ajusté¹⁾	546,8 \$	545,1 \$	1,7 \$	1 764,8 \$	1 723,3 \$	41,5 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

Pour le trimestre clos le 3 février 2024, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 521,5 M\$, alors qu'il était de 492,5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation (ce qui exclut l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 11,2 M\$). La marge du BAIIA a augmenté pour s'établir à 7,0 %, alors qu'elle était de 6,6 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 24,0 % pour le trimestre clos le 3 février 2024, comparativement à 20,7 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Comme pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, le taux d'impôt effectif pour le trimestre considéré est inférieur au taux prévu par la loi en raison principalement de la réévaluation des estimations relatives aux impôts, qui ne sont pas toutes récurrentes, des éléments de capital non imposables et des entités structurées consolidées qui sont imposées à des taux moins élevés.

Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	3 fév. 2024	4 fév. 2023	Variation en \$	3 fév. 2024	4 fév. 2023	Variation en \$
Bénéfice net ¹⁾	134,2 \$	125,7 \$	8,5 \$	576,3 \$	503,1 \$	73,2 \$
RPA (après dilution)	0,54 \$	0,49 \$	0,05 \$	2,31 \$	1,93 \$	0,38 \$
Ajustements ²⁾						
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ³⁾	-	-	-	(71,5)	-	(71,5)
Incident lié à la cybersécurité ³⁾	0,1	39,1	(39,0)	(15,5)	39,1	(54,6)
Restructuration ³⁾	18,8	-	18,8	38,3	-	38,3
	18,9	39,1	(20,2)	(48,7)	39,1	(87,8)
Bénéfice net ajusté ^{1), 4), 5)}	153,1 \$	164,8 \$	(11,7) \$	527,6 \$	542,2 \$	(14,6) \$
RPA ajusté (après dilution) ⁴⁾	0,62 \$	0,64 \$	(0,02) \$	2,11 \$	2,08 \$	0,03 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	246,8	258,4		249,7	260,7	

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

2) Le total des ajustements pour le trimestre et depuis le début de l'exercice est présenté déduction faite d'impôts de 6,8 \$ et de (11,0) \$, respectivement.

3) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

4) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

5) Voir la rubrique « Incidence ajustée sur le bénéfice net » du présent communiqué de presse.

Incidence ajustée sur le bénéfice net

Le 30 juillet 2023, Empire a conclu la vente de ses activités liées au carburant dans l'Ouest à une filiale entièrement détenue de Shell Canada, soit Canadian Mobility Services Limited. La vente de la totalité des 56 postes d'essence situés dans l'Ouest canadien a été conclue pour un montant d'environ 100,0 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 90,8 M\$. L'incidence sur le bénéfice net pour le premier trimestre de l'exercice 2024 s'est chiffrée à 71,5 M\$.

Au premier trimestre de l'exercice 2024, Empire a commencé à adopter des stratégies visant à optimiser l'entreprise et à améliorer son efficacité, y compris des changements à son équipe de direction et à sa structure organisationnelle (la « restructuration »). Les charges se rapportent aux coûts engagés pour planifier et mettre en place la restructuration. L'incidence sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice s'est établie à (18,8) M\$ et à (38,3) M\$, respectivement.

Le 4 novembre 2022, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite d'un incident lié à la cybersécurité. La Société a inclus dans ses données ajustées un ajustement pour tenir compte des coûts directs comme la freinte des stocks, les coûts de remise en état du matériel et des logiciels, les honoraires juridiques et professionnels et les coûts de main-d'œuvre, déduction faite des recouvrements d'assurance. L'incidence sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice a consisté en une charge de (0,1) M\$ et un recouvrement de 15,5 M\$, respectivement. Empire continue de travailler avec ses fournisseurs d'assurance afin de présenter des demandes de règlement aux termes de ses polices. Compte tenu de la complexité de la couverture d'assurance en matière de cybersécurité et des demandes de règlement connexes, il y a un délai entre le décaissement des coûts et la comptabilisation du produit d'assurance prévu.

Dépenses d'investissement

La Société a investi un montant de 156,3 M\$ en dépenses d'investissement¹⁾ pour le trimestre clos le 3 février 2024 (143,4 M\$ au 4 février 2023), qui a notamment été affecté aux rénovations et à la construction de nouveaux magasins, aux investissements dans les technologies d'analyse avancée et d'autres systèmes technologiques, aux magasins FreshCo dans l'Ouest canadien et aux centres de traitement des commandes Voilà.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

Flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$	Périodes de 39 semaines closes les		Variation en \$
	3 fév. 2024	4 fév. 2023		3 fév. 2024	4 fév. 2023	
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	668,8 \$	438,1 \$	230,7 \$	1 517,8 \$	1 100,7 \$	417,1 \$
Ajouter : produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et sur les modifications et les résiliations						
de contrats de location	27,2	2,2	25,0	148,5	19,5	129,0
Déduire : intérêts payés	(11,5)	(10,3)	(1,2)	(38,2)	(48,6)	10,4
paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	(168,1)	(164,4)	(3,7)	(504,1)	(489,8)	(14,3)
acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(167,4)	(187,6)	20,2	(497,1)	(599,5)	102,4
Flux de trésorerie disponibles²⁾	349,0 \$	78,0 \$	271,0 \$	626,9 \$	(17,7) \$	644,6 \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre clos le 3 février 2024 ont augmenté par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, de la hausse du produit tiré des modifications de contrats de location et de la diminution des dépenses d'investissement à l'exercice considéré.

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR SECTEUR

Vente au détail de produits alimentaires

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	3 fév. 2024	4 fév. 2023	Variation en \$	3 fév. 2024	4 fév. 2023	Variation en \$
Ventes	7 494,4 \$	7 489,3 \$	5,1 \$	23 321,1 \$	23 069,7 \$	251,4 \$
Profit brut	1 987,3	1 900,6	86,7	6 065,3	5 833,7	231,6
Bénéfice d'exploitation	233,7	212,3	21,4	984,4	835,6	148,8
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾	259,0	264,9	(5,9)	924,3	888,2	36,1
BAIIA ¹⁾	504,6	471,9	32,7	1 789,5	1 595,1	194,4
BAIIA ajusté ¹⁾	529,9	524,5	5,4	1 729,4	1 647,7	81,7
Bénéfice net ^{1), 2)}	123,0	110,3	12,7	568,4	446,6	121,8
Bénéfice net ajusté ^{1), 2)}	141,9	149,4	(7,5)	519,7	485,7	34,0

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Placements et autres activités

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	3 fév. 2024	4 fév. 2023	Variation en \$	3 fév. 2024	4 fév. 2023	Variation en \$
FPI Crombie	10,5 \$	18,5 \$	(8,0) \$	31,6 \$	66,4 \$	(34,8) \$
Partenariats immobiliers	5,3	5,4	(0,1)	9,2	10,0	(0,8)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	1,1	(3,4)	4,5	(5,7)	(1,2)	(4,5)
	16,9 \$	20,5 \$	(3,6) \$	35,1 \$	75,2 \$	(40,1) \$

Pour le trimestre clos le 3 février 2024, le bénéfice tiré du secteur des placements et autres activités a diminué en raison principalement de la baisse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie, qui a découlé principalement de la diminution des ventes d'immeubles comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	3 fév. 2024	6 mai 2023	4 fév. 2023
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 320,8 \$	5 200,4 \$	5 151,7 \$
Valeur comptable par action ordinaire ¹⁾	21,60 \$	20,09 \$	19,98 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	941,7 \$	1 012,3 \$	1 011,9 \$
Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	6 343,3 \$	6 184,6 \$	6 198,3 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾	57,8 %	58,1 %	58,3 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté ^{1), 2)}	3,0 x	3,1 x	3,1 x
Ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts ^{1), 3)}	8,8 x	8,8 x	8,4 x
BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres ¹⁾	2 423,7 \$	2 322,1 \$	2 309,5 \$
Charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres	276,1 \$	263,1 \$	276,4 \$
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,8 x	0,8 x	0,8 x
Total de l'actif	16 508,0 \$	16 483,7 \$	16 355,3 \$
Total des passifs financiers non courants	7 374,8 \$	7 289,5 \$	7 343,9 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.

3) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

La notation de crédit de Sobeys est restée inchangée par rapport à celle du trimestre précédent. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 13 mars 2024 :

Agence de notation	Notation de crédit (notation de l'émetteur)	Tendance/Perspective
Morningstar DBRS	BBB	Stable
S&P Global	BBB-	Stable

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 21 juin 2023, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la Bourse de Toronto (« TSX ») un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 12 600 000 actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A ») représentant environ 9,0 % du flottant des 139 497 542 actions de catégorie A en circulation au 19 juin 2023. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation canadien admissible. Le prix que paiera la Société pour ce type d'actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. La Société estime que le rachat occasionnel d'actions au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse des fonds, en plus d'être dans l'intérêt de la Société et de ses actionnaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités prend fin le 1^{er} juillet 2024. Au 3 février 2024, la Société avait racheté 6 015 656 actions de catégorie A (5 114 295 au 4 février 2023) aux termes de cet avis, à un prix moyen pondéré de 36,63 \$ (36,92 \$ au 4 février 2023) pour une contrepartie totale de 220,4 M\$ (188,8 M\$ au 4 février 2023).

Le tableau qui suit présente les actions rachetées :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	3 fév. 2024	4 fév. 2023	3 fév. 2024	4 fév. 2023
Nombre d'actions	2 710 109	2 228 582	8 291 081	6 334 622
Prix moyen pondéré par action	36,14 \$	36,14 \$	36,16 \$	37,62 \$
Contrepartie en trésorerie versée	97,9 \$	80,6 \$	299,8 \$	238,3 \$

La Société participe à un programme de rachat automatique d'actions par l'intermédiaire de son courtier désigné, programme qui lui permet de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A pendant les périodes d'interdiction des opérations dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au 12 mars 2024, la Société avait racheté, après la clôture du trimestre clos le 3 février 2024, 1 173 587 actions de catégorie A (1 021 572 au 14 mars 2023). Au 12 mars 2024, la Société avait racheté, à l'exercice 2024, 9 464 668 actions de catégorie A (7 356 194 au 14 mars 2023) à un prix moyen pondéré de 35,92 \$ (37,46 \$ au 14 mars 2023) pour une contrepartie totale de 340,0 M\$ (275,6 M\$ au 14 mars 2023). La Société a l'intention de racheter des actions de catégorie A d'un montant d'environ 400,0 M\$ au cours de l'exercice 2024.

MISES À JOUR SUR LES ACTIVITÉS

Scène+

En juin 2022, la Société a lancé une nouvelle stratégie de fidélisation par l'entremise de Scène+, l'un des principaux programmes de fidélisation au Canada. Avec la Banque Scotia et Cineplex, la Société est désormais copropriétaire de Scène+. Le nouveau programme de fidélisation a été lancé avec succès à l'échelle nationale, le dernier lancement pour le Québec et pour la bannière Thrifty Foods ayant eu lieu en mars 2023. Scène+ compte désormais plus de 15 millions de membres.

La priorité de la Société relativement à Scène+ est d'accélérer l'engagement envers le programme en mettant l'accent sur la personnalisation. Grâce à l'utilisation d'algorithmes d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle, les recommandations personnalisées seront améliorées, ce qui permettra de transmettre le bon message au bon client, au bon moment, par les bons canaux.

FreshCo

Au cours de l'exercice 2018, la Société a annoncé des plans visant à étendre son réseau de magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien et prévoit convertir jusqu'à 25 % des 255 épiceries à gamme complète de services Safeway et Sobeys dans l'Ouest canadien en magasins de la bannière FreshCo.

Dans le cadre du programme d'expansion de FreshCo, la Société a étendu considérablement son réseau de magasins à bas prix dans l'Ouest canadien au moyen de conversions et de l'élargissement de la présence régionale. Cette croissance a été soutenue par une excellente proposition de valeur, un assortiment attrayant de produits multiculturels et l'adoption du programme de fidélisation *Scène+*.

En date du 13 mars 2024, 47 magasins FreshCo étaient en exploitation dans l'Ouest canadien, ce qui complète les ouvertures prévues pour l'exercice 2024.

Voilà

Au cours de l'exercice 2021, la Société a présenté Voilà, sa nouvelle plateforme de commerce électronique, qui représente l'avenir de la livraison d'épicerie en ligne au Canada. Voilà est exploitée grâce à la technologie avancée d'Ocado Group plc (« Ocado ») à partir de ses centres de traitement des commandes automatisés. La Société exploitera quatre centres de traitement des commandes au Canada ainsi que les installations de transbordement sous-jacentes et le service de cueillette à l'extérieur du magasin. La Société sera en mesure de servir environ 75 % des ménages canadiens, ce qui représente environ 90 % des dépenses en ligne projetées des Canadiens.

La Société compte trois centres de traitement des commandes opérationnels à Toronto, à Montréal et à Calgary. Le quatrième centre de traitement des commandes à Vancouver servira les clients de la Colombie-Britannique à compter de l'année civile 2025. Afin de desservir les autres ménages canadiens situés à l'extérieur des principales zones des centres de traitement des commandes, la Société a lancé le service de cueillette à l'extérieur du magasin Voilà, qui est actuellement offert à des clients dans 98 magasins du Canada et qui repose également sur la technologie d'Ocado.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, la Société a mené à terme sa fusion des activités de commerce électronique de Longo's, Grocery Gateway, avec Voilà, ce qui permet de réaliser des synergies sur le plan de la logistique et de la livraison. L'exploitation d'un espace dans un centre de traitement a permis d'accroître la portée de Longo's en Ontario et d'augmenter la gamme de produits offerte par Voilà. La Société offre désormais des produits de Sobeys, de Farm Boy et de Longo's par l'intermédiaire de la plateforme Voilà.

Au cours du trimestre clos le 3 février 2024, Voilà a vu ses ventes augmenter de 16,0 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Selon les données de marché de tiers, la part de marché de Voilà dans le commerce électronique au Canada a continué de progresser par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le taux de croissance des ventes se répercutera surtout sur le bénéfice futur de Voilà, l'efficacité opérationnelle, les fortes marges et la rigueur en matière de gestion des coûts étant des facteurs importants pour la gestion de la performance financière.

Incident lié à la cybersécurité

Le 4 novembre 2022, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite d'un incident lié à la cybersécurité. Dès sa découverte, la Société a immédiatement mis en application ses mesures d'intervention en cas d'incident ainsi que ses plans de continuité des activités, notamment en faisant appel à des experts de renommée mondiale, a isolé la source et a mis en œuvre des mesures pour empêcher toute propagation.

La Société maintient diverses couvertures d'assurance, y compris une cyberassurance. Empire travaille actuellement avec ses fournisseurs d'assurance afin d'achever des demandes de règlement aux termes de ses polices. Compte tenu de la complexité de la couverture d'assurance en matière de cybersécurité et des demandes de règlement connexes, il y a un délai entre le décaissement des coûts et la comptabilisation du produit d'assurance prévu. Bien que les effets de l'incident lié à la cybersécurité sur l'exploitation soient derrière la Société, la direction prévoit qu'il y aura des recouvrements d'assurance comptabilisés au cours de l'exercice 2024.

L'incidence financière des recouvrements d'assurance sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 3 février 2024 et depuis le début de l'exercice a consisté en une charge de (0,1) M\$ et un recouvrement de 15,5 M\$, respectivement. Les répercussions de l'incident lié à la cybersécurité, y compris le produit d'assurance connexe, sont exclues des données ajustées¹⁾. La Société prévoit comptabiliser des recouvrements d'assurance supplémentaires au cours de l'exercice 2024, qui seront également exclus des données ajustées. Voir la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre » du présent document pour obtenir plus de précisions, notamment un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR »).

Selon les informations disponibles, Empire estime que l'incidence finale de l'incident lié à la cybersécurité sur le bénéfice net pour les exercices 2023 et 2024 demeurera inchangée à environ (32,0) M\$, déduction faite des recouvrements d'assurance estimés.

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Autres éléments

Farm Boy – acquisition des intérêts résiduels

Dans le cadre de l'acquisition de Farm Boy, des membres de la haute direction (les « parties prenantes ») ont conservé une participation combinée de 12 % dans Farm Boy, ce qui a donné lieu à une participation ne donnant pas le contrôle. Les parties prenantes ont conclu des options de vente et d'achat qui ont accordé la possibilité aux parties prenantes de vendre, et à Sobeys d'acheter, à tout moment cinq ans après la date d'acquisition, la participation résiduelle de 12 %. Depuis la date de l'acquisition, la Société a comptabilisé un passif financier au titre de l'option de vente en fonction de la valeur actualisée du montant à payer à l'exercice de l'option de vente conformément à IFRS 9. Le 6 janvier 2024, la Société a reçu un avis formel des parties prenantes exerçant leurs options de vente.

Après la clôture du trimestre clos le 3 février 2024, la Société a acquis la participation résiduelle ne donnant pas le contrôle de 12 % dans Farm Boy pour 77,1 M\$, et le passif financier au titre de l'option de vente a été réglé en trésorerie. Aucun changement ne sera apporté à l'équipe de direction principale de Farm Boy après cette transaction.

Programme de départ volontaire

Le 20 octobre 2023, le local 1518 et le local 247 des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (« TUAC ») ont signé de nouvelles conventions avec la Société. Ces nouvelles conventions permettent à la Société d'offrir un programme de départ volontaire à certains employés syndiqués de longue date de Safeway, en Colombie-Britannique. Les départs volontaires d'employés procurent à la Société la souplesse et la stabilité nécessaires pour mieux gérer les coûts de main-d'œuvre et d'exploitation. Au cours du trimestre clos le 3 février 2024, la Société a amorcé le processus lié aux départs volontaires et a offert aux employés touchés la possibilité d'accepter une offre de départ. Par conséquent, la Société a comptabilisé des charges de 3,8 M\$ pour le trimestre clos le 3 février 2024 et s'attend à comptabiliser des charges additionnelles de 5,6 M\$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2024.

Grève dans un centre de distribution

Le 14 octobre 2023, les employés d'un centre de distribution situé en Ontario ont déclenché une grève à la suite de l'incapacité de convenir des modalités d'une nouvelle convention collective dans le cadre des négociations en cours entre la Société et le syndicat. La grève a pris fin le 13 janvier 2024, après la conclusion d'une convention collective. La grève n'a pas eu d'incidence significative sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 3 février 2024.

Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien

Le 13 décembre 2022, la Société a conclu un accord définitif entre une filiale entièrement détenue de Sobeys et une filiale entièrement détenue de Shell Canada, soit Canadian Mobility Services Limited, visant la vente de la totalité des 56 postes d'essence situés dans l'Ouest canadien pour un montant d'environ 100,0 M\$. Après examen réglementaire et approbation, la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien a été conclue le 30 juillet 2023.

PERSPECTIVES

La direction vise à accroître le RPA ajusté total à long terme, au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions. Elle a l'intention de continuer à augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes : accent soutenu mis sur les magasins (investissements dans les rénovations, l'expansion du réseau de magasins à bas prix et la bonification du programme de produits Nos marques); attention accrue portée au numérique et aux données (par l'entremise d'initiatives stratégiques clés comme Voilà, le programme *Scène+*, la personnalisation de l'expérience client, l'amélioration de la productivité de la superficie des magasins et la maximisation promotionnelle); et gains d'efficience et de rentabilité grâce à des initiatives liées à l'approvisionnement en biens non destinés à la revente, à la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à la structure organisationnelle.

Pour l'exercice 2024, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 775 M\$, dont environ la moitié sera affectée à des rénovations et à l'aménagement de nouveaux magasins et une tranche d'environ 50 M\$ sera affectée à des initiatives en matière de développement durable, telles que la modernisation des systèmes de réfrigération, la modernisation des systèmes de CVC et d'autres initiatives axées sur l'efficacité énergétique. La Société prévoit rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau au cours des trois prochains exercices.

La Société a conclu une entente visant l'achat d'une parcelle de terrain pour un montant d'environ 110 M\$, sous réserve de la mise en place de procédures de contrôle diligent par la Société. Si elle est conclue, la transaction devrait être réalisée au quatrième trimestre de l'exercice 2024 et fera passer les dépenses d'investissement prévues pour l'exercice 2024 de 775 M\$ à 885 M\$. Le terrain est acquis en vue d'un possible aménagement dans l'avenir.

La Société a l'intention de racheter, au cours de l'exercice 2024, des actions de catégorie A totalisant environ 400 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. La Société a déclaré un dividende trimestriel qui reflète une hausse du taux de dividende annualisé de 10,6 %, augmentant ainsi le dividende pour la 28^e année de suite.

Le secteur continue de subir des pressions inflationnistes accrues, notamment en ce qui concerne le coût des marchandises vendues. Au cours du trimestre clos le 3 février 2024, la Société a continué de respecter la requête du gouvernement fédéral visant à déterminer des façons de stabiliser davantage les prix pour les consommateurs. Bien qu'il soit difficile d'estimer combien de temps ces pressions inflationnistes vont durer, la Société continue de se concentrer sur les relations et les négociations avec les fournisseurs afin de garantir des prix concurrentiels aux clients, dont les comportements d'achat deviennent plus sensibles aux prix dans un contexte d'inflation accrue. Au cours du trimestre clos le 3 février 2024, l'inflation interne des prix des produits alimentaires de la Société est demeurée légèrement inférieure à celle de l'indice des prix à la consommation de 4,2 % (11,3 % en 2023).

La Société continue d'être bien positionnée pour poursuivre sa croissance à long terme malgré les incertitudes économiques mondiales. Les ventes des magasins comparables fluctueront à court terme étant donné les conséquences défavorables que les ventes de l'exercice précédent ont subies par suite de l'incident lié à la cybersécurité et les répercussions continues de l'inflation et des taux d'intérêt sur le comportement des consommateurs et sur les ventes de l'exercice considéré.

DÉCLARATION D'UN DIVIDENDE

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,1825 \$ par action sur les actions de catégorie A et sur les actions ordinaires de catégorie B, qui sera payable le 30 avril 2024 aux actionnaires inscrits le 15 avril 2024. Ces dividendes sont des dividendes déterminés au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales pertinentes.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoit », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- L'objectif de la Société consistant à augmenter le RPA ajusté total au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions ainsi que son intention de continuer d'améliorer les ventes, la marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et la marge du BAIIA ajusté, qui pourraient toutes être influencées par plusieurs facteurs, notamment un environnement macroéconomique défavorable prolongé et des défis commerciaux imprévus, ainsi que par les facteurs indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2023;
- Les plans de la Société visant à accroître et à améliorer encore le portefeuille de Nos marques, sur lesquels les futurs coûts d'exploitation ainsi que l'intérêt des clients pourraient avoir une incidence;
- Les attentes de la Société selon lesquelles elle continuera d'élargir ses activités de commerce électronique grâce à Voilà, activités qui pourraient être influencées par les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, la réaction des clients et la performance de son fournisseur technologique, Ocado;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles elle continuera de mettre l'accent sur l'optimisation de l'efficacité et de la rentabilité, ce qui pourrait être influencé par les relations avec les fournisseurs, les relations de travail et d'autres facteurs macroéconomiques;
- L'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui pourrait être touchée par les conditions de marché et la conjoncture macroéconomique, la disponibilité des vendeurs, les changements de lois et de réglementation et les résultats d'exploitation;
- Les attentes de la Société concernant le montant et le moment des dépenses liées à l'achèvement du futur centre de traitement des commandes, qui pourraient être touchés par l'approvisionnement en matériaux et en équipement, les calendriers de construction et la capacité des entrepreneurs en construction;
- Les attentes de la Société concernant les répercussions de l'incident lié à la cybersécurité et l'estimation de son impact sur les résultats financiers de la Société pour l'exercice 2024. Ces énoncés et ces attentes pourraient varier en fonction de plusieurs facteurs, dont la nature, le montant et le calendrier du règlement d'assurance;
- Les attentes de la Société concernant le moment et le montant des dépenses liées aux départs volontaires, qui pourraient être influencées par la participation des employées et les relations de travail;
- Le plan de la Société consistant à investir des capitaux de 775 M\$ dans son réseau à l'exercice 2024 (compte non tenu de la parcelle de terrain que la Société prévoit acquérir au quatrième trimestre de l'exercice 2024), notamment pour des agrandissements et des rénovations de magasins, et à rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau au cours des trois prochains exercices, ce plan pouvant changer selon le coût des matériaux, la disponibilité des entrepreneurs, les résultats d'exploitation et d'autres facteurs macroéconomiques;
- Les attentes de la Société selon lesquelles la transaction visant l'acquisition d'une parcelle de terrain sera conclue au quatrième trimestre de l'exercice 2024, attentes sur lesquelles des procédures de contrôle diligent pourraient avoir des répercussions;

- Les attentes de la Société concernant les répercussions des pressions inflationnistes sur les coûts, qui pourraient varier selon les relations et les négociations avec les fournisseurs et la conjoncture macroéconomique.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2023.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les prévisions actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent communiqué de presse n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

De plus, la direction ajuste certaines mesures et données, notamment le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net, afin de fournir à la direction, aux investisseurs et aux analystes des paramètres de performance d'un exercice à l'autre plus facilement comparables que les mesures de base en ne tenant pas compte de certains éléments. Ces éléments peuvent avoir une incidence sur l'analyse des tendances en matière de performance ainsi que sur la comparabilité des principaux résultats financiers de la Société. En excluant ces éléments, la direction ne sous-entend pas qu'il s'agit d'éléments non récurrents.

La Société inclut ces mesures et données, car elle est d'avis que certains investisseurs s'en servent pour évaluer la performance financière. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par Empire figurant dans le présent communiqué de presse sont définies comme suit :

- L'ajustement relatif à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien tient compte de l'incidence des gains tirés de la vente, qui comprennent le prix d'achat, moins la sortie des immobilisations corporelles et du goodwill, les honoraires juridiques et professionnels ainsi que les répercussions des résiliations de contrats de location.
- L'ajustement relatif à l'incident lié à la cybersécurité comprend l'incidence des coûts directs supplémentaires, tels que la freinte des stocks, les coûts de remise en état du matériel et des logiciels, les honoraires juridiques et professionnels, les coûts de main-d'œuvre et les recouvrements d'assurance. La direction est d'avis que l'ajustement relatif à l'incident lié à la cybersécurité donne une représentation économique utile des activités sous-jacentes aux fins de comparaison. L'ajustement exclut l'estimation faite par la direction de l'incidence financière complète de l'incident lié à la cybersécurité, car il ne tient pas compte de l'incidence sur le bénéfice net de la baisse estimative des ventes et de l'efficacité opérationnelle moindre pendant l'incident en raison de la perte provisoire des outils de planification avancée, de maximisation promotionnelle et de gestion des produits frais, de la fermeture temporaire des services de pharmacie et de l'incapacité des clients d'échanger des cartes-cadeaux et des points de fidélité.

- L'ajustement relatif à la restructuration comprend les coûts engagés pour planifier et mettre en place les stratégies visant à optimiser l'entreprise et à améliorer son efficacité, y compris les indemnités de départ, les honoraires professionnels et les coûts liés aux départs volontaires des employés.
- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière.
- Les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière, exclusion faite des ventes de carburant des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes.
- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes.
- Le bénéfice d'exploitation ajusté s'entend du bénéfice d'exploitation compte non tenu de certains éléments afin d'aider à l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une comparaison pertinente des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice d'exploitation ajusté est rapproché du bénéfice d'exploitation dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre ».
- Le BAIIA s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA du secteur de la vente au détail de produits alimentaires et sur une base consolidée :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les					
	3 février 2024			4 février 2023		
	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total
Bénéfice net	126,3 \$	11,2 \$	137,5 \$	115,2 \$	15,6 \$	130,8 \$
Charge d'impôt sur le résultat	39,8	3,7	43,5	30,3	3,9	34,2
Charges financières, montant net	67,6	2,0	69,6	66,8	1,0	67,8
Bénéfice d'exploitation	233,7	16,9	250,6	212,3	20,5	232,8
Amortissement						
des immobilisations corporelles	240,4	-	240,4	229,5	0,1	229,6
Amortissement						
des immobilisations incorporelles	30,5	-	30,5	30,1	-	30,1
BAIIA	504,6 \$	16,9 \$	521,5 \$	471,9 \$	20,6 \$	492,5 \$

(en millions de dollars)	Périodes de 39 semaines closes les					
	3 février 2024			4 février 2023		
	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total
Bénéfice net	599,1 \$	7,9 \$	607,0 \$	483,2 \$	56,6 \$	539,8 \$
Charge d'impôt sur le résultat	182,5	21,9	204,4	157,5	16,7	174,2
Charges financières, montant net	202,8	5,3	208,1	194,9	1,9	196,8
Bénéfice d'exploitation	984,4	35,1	1 019,5	835,6	75,2	910,8
Amortissement						
des immobilisations corporelles	714,1	0,4	714,5	678,6	0,4	679,0
Amortissement						
des immobilisations incorporelles	90,9	-	90,9	80,9	-	80,9
BAIIA	1 789,4 \$	35,5 \$	1 824,9 \$	1 595,1 \$	75,6 \$	1 670,7 \$

- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin d'aider à l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une comparaison pertinente des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le BAIIA ajusté est rapproché du BAIIA dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre ».
- La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté, divisé par les ventes.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de certains éléments afin d'aider à l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une comparaison pertinente des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice net ajusté fait l'objet d'un rapprochement dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre ».
- Le RPA ajusté (après dilution) s'entend du bénéfice net ajusté, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des modifications et résiliations de contrats de location, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles, des intérêts payés et des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire :

(en millions de dollars, sauf les données par action)	3 fév. 2024	6 mai 2023	4 fév. 2023
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 320,8 \$	5 200,4 \$	5 151,7 \$
Actions en circulation (de base)	246,3	258,8	257,9
Valeur comptable par action ordinaire	21,60 \$	20,09 \$	19,98 \$

- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les obligations locatives à long terme.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette consolidée et du capital total de la Société avec les mesures conformes aux PCGR présentées dans les états de la situation financière :

(en millions de dollars)	3 fév. 2024	6 mai 2023	4 fév. 2023
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	123,1 \$	101,0 \$	103,1 \$
Dette à long terme	818,6	911,3	908,8
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	580,7	563,7	545,0
Obligations locatives à long terme	5 762,6	5 620,9	5 653,3
Dette consolidée	7 285,0 \$	7 196,9 \$	7 210,2 \$
Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 320,8	5 200,4	5 151,7
Capital total	12 605,8 \$	12 397,3 \$	12 361,9 \$

- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée, divisée par le capital total.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.
- Le ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	3 fév. 2024	4 fév. 2023	3 fév. 2024	4 fév. 2023
Charges financières, montant net	69,6 \$	67,8 \$	208,1 \$	196,8 \$
Plus : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	3,0	1,2	5,8	3,6
Moins : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	(1,8)	(1,1)	(5,6)	(5,1)
Moins : charge de désactualisation liée aux provisions	(0,7)	(0,4)	(1,1)	(1,1)
Charge d'intérêts	70,1 \$	67,5 \$	207,2 \$	194,2 \$

RENSEIGNEMENTS SUR LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Le jeudi 14 mars 2024, à compter de midi (HAE), la Société tiendra une conférence téléphonique au cours de laquelle des membres de la haute direction analyseront les résultats financiers de la Société pour le troisième trimestre de l'exercice 2024. Si vous désirez vous joindre à la conférence téléphonique par téléphone, veuillez utiliser le lien URL suivant pour vous inscrire facilement et être connecté automatiquement : <https://empportal.ink/3Oy1oZJ>. Vous pouvez également vous joindre à la conférence téléphonique en composant le 1 888 390-0546 à l'extérieur de la région de Toronto ou le 416 764-8688 dans la région de Toronto.

Pour vous assurer d'obtenir la ligne, veuillez téléphoner 10 minutes avant le début de la conférence. Vous serez mis en attente jusqu'à ce que la conférence commence. Le public investisseur et les médias peuvent assister à la conférence en mode écoute seulement. Il sera également possible d'écouter une diffusion Web audio en direct de la conférence en cliquant sur les liens rapides sur le site Web de la Société, à l'adresse www.empireco.ca, puis en naviguant jusqu'au lien « Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels d'Empire Company Limited ».

Un enregistrement de la conférence pourra être écouté jusqu'à minuit, le 28 mars 2024, en composant le 1 888 390-0541 et en entrant le code d'accès 675305#. L'enregistrement sera aussi archivé sur le site Web de la Société pendant 90 jours après la conférence téléphonique.

À PROPOS D'EMPIRE

Empire Company Limited (TSX : EMP.A) est une entreprise canadienne dont le siège social est situé à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Ses principales activités sont la vente au détail de produits alimentaires par sa filiale en propriété exclusive, Sobeys inc., et les activités immobilières connexes. Grâce à un chiffre d'affaires annuel d'environ 30,7 G\$ et à des actifs d'environ 16,6 G\$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 131 000 personnes.

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR+, à www.sedarplus.ca.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Relations avec les médias

Karen White-Boswell
Directrice,
Communications externes
Sobeys inc.
416 779-2319

Relations avec les investisseurs

Katie Brine
Vice-présidente, Relations avec les investisseurs,
Trésorerie et régimes de retraite
Sobeys inc.
905 238-7124, poste 2092